

Affaires de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **54 (1903)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il faut être bien mal renseigné pour parler de la sorte. Et si nous ne savions d'avance que le bon sens populaire aura rapidement fait justice de pareils écarts, dont la raison d'être ne peut être qu'égoïste et mesquine, il nous serait d'autant plus pénible de constater qu'ils se produisent ici, à l'endroit même où le pays, à grands frais, concentre ses efforts pour amener la sylviculture suisse à marcher toujours plus dans la voie du progrès. *M. D. C.*



Affaires de la Société.

Résumé des délibérations du Comité permanent.

Séance du 11 mai 1903 à Lucerne.

M. le président renseigne le Comité :

- a) au sujet de la conférence tenue à Berne au Département fédéral de l'Intérieur avec les délégués de l'industrie des bois. Le résultat est tel qu'il ne paraît pas nécessaire de tenter d'autres démarches.
- b) sur le sort de la motion Wanger (voir compte-rendu de la réunion de Liestal). L'administration des chemins de fer fédéraux répondra prochainement par écrit et sa réponse paraîtra dans l'organe de la société.

Objets en discussion. Réunion de Schwyz. M. Schürch, forestier d'arrondissement à Willisau rapportera sur le second objet à l'ordre du jour, l'assurance des ouvriers forestiers.

La réunion de 1904 aura lieu, éventuellement, dans le canton du Valais.

Journal forestier. Il sera fait droit à la demande de la rédaction qui recevra désormais un extrait des délibérations du Comité permanent.

Assurance du personnel forestier. La conférence prévue a été tenue à Berne le 21 avril écoulé; le Département fédéral s'y était fait représenter. M. le prof. Felber a bien voulu se charger de préparer un projet de statuts. Celui-ci sera remis en circulation auprès des membres du Comité permanent et la question sera poussée avec toute la diligence désirable. Mais étant donnée la grande diversité des conditions suivant les cantons et la nécessité absolue d'agir de concert avec les autorités intéressées, le Comité se voit dans l'obligation de renoncer à présenter son rapport dans la prochaine assemblée générale.

Divers. M. le Dr Fankhauser est chargé, au nom de la Société, de remercier M. le prof. Gmür, à Berne, pour la peine prise lors de la discussion de l'avant-projet du nouveau code civil, dans la réunion extraordinaire d'Oltén.



Réunion de la Société des forestiers suisses à Schwyz du 2 au 5 août 1903.

Dimanche 2 août

4—8 heures réception des participants: distribution des cartes de fête, logement.

dès 8 heures: réunion familière à l'hôtel des Trois Rois.

Lundi 3 août

7 heures du matin: Assemblée générale.

1° Discours du président local.

2° Affaires de la société.

a) rapport annuel du comité permanent.

b) dépôt des comptes et du budget.

c) choix du lieu de réunion pour 1904; élection du président et du vice-président du comité local.

3° Propositions du comité permanent.

a) Conférences forestières à l'école polytechnique fédérale.

b) Fonds de Morsier.

4° Travaux.

a) Expériences faites au cours des travaux de défense et de reboisement; rapporteurs, MM. Duggelin, adjoint forestier cantonal à Lachen et D^r Fankhauser, adjoint à l'inspection fédérale des forêts.

b) Assurance des ouvriers forestiers en tenant compte des dispositions de la loi fédérale sur la police des forêts, par M. Schürch, forestier d'arrondissement à Sursee.

5° Communications éventuelles.

12 heures. Dîner en commun.

2 „ Promenade par l'Axenstein à Brunnen.

7 „ Retour à Schwyz par le train du Gotthard.

8 „ Réunion familière à l'Hôtel Hediger.

Mardi 4 août

7.13 heures matin: départ pour Einsiedeln.

9.10 „ „ arrivée à Einsiedeln, excursion dans le Rickental.

3 „ après-midi: dîner à Einsiedeln, après visite du couvent et des forêts des environs.

Dès 8 heures, réunion familière des participants à la course du lendemain (Jardin de St.-Meinrad).

Mercredi 5 août

Départ d'Einsiedeln par Egg-Stöckerli aux travaux de défense du Spreitenbach et à Lachen.

